

STOP AUX ERREURS DE TRI !

Nous observons que les **colonnes et bacs jaunes** sont très souvent **souillés par des objets, des encombrants et des sacs d'ordures ménagères**. Nous constatons aussi que beaucoup d'emballages sont jetés emboîtés les uns dans les autres ou jetés enfermés dans des sacs. **Ces déchets ne seront pas recyclés** mais détournés vers l'usine d'incinération. C'est ce que l'on appelle le refus de tri.

Sur notre territoire ACVI, le refus de tri est de 29.43% soit 27 kg par habitant ! Un tiers de la poubelle jaune !

Il est vraiment nécessaire d'**éviter ces erreurs de tri en respectant les consignes de tri et en pratiquant les bons gestes**. En effet bien trier réduit notre impact écologique, préserve les ressources naturelles et limite les coûts de traitement de nos déchets.



Ci-dessus, les erreurs de tri les plus courantes.

Les BACS et COLONNES JAUNES sont réservés aux EMBALLAGES ménagers, aux PAPIERS et aux CARTONS.



TRIER, C'EST FACILE !

- **En vrac et non dans des sacs** (par sécurité les sacs ne sont pas ouverts).
- **Vidés sans être lavés** (pour ne pas gaspiller d'eau).
- **Aplatis** (pour un gain de place dans les bacs).
- **Non emboîtés** (la technologie actuelle ne sait pas trier différentes matières).

Apportez en déchèterie

- Les objets et les jouets ;
- Les déchets végétaux ;
- Les meubles ;
- Les Déchets d'Equipements
Electriques et Electroniques (DEEE).

Jetez dans la colonne à verre

- Les bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre.

Amenez en pharmacie

- Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

Demandez la boîte gratuite dédiée à ces déchets à votre pharmacien !

Jetez dans les colonnes à textile ou donnez à des associations

- Le textile, linge de maison, peluches, chaussures et petite maroquinerie.

Retrouvez toutes les informations sur : www.touslesemballagesettrient.fr et www.sydetom66.fr